

M. VOSS: Nous n'avons pas ces chiffres ici. Quand vous dites dans «l'Ouest», vous voulez dire à l'ouest de l'Ontario, naturellement?

M. FORBES: Oui, les provinces des Prairies.

M. VOSS: La quantité est presque égale.

M. FORBES: Pourriez-vous nous donner une estimation plus tard?

M. VOSS: Si c'est vraiment important, je vous fournirai ce renseignement, oui. Je ne pense pas qu'il en soit ainsi; mais si c'est important pour les fins de votre enquête, je l'obtiendrai.

M. FORBES: Voici quelques questions que M. Jack Horner m'a demandé de poser en son nom.

M. PASCOE: Il y a d'autres questions qui doivent passer d'abord.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions y revenir plus tard, mais pour l'instant nous permettrons à d'autres de poser leurs questions.

M. DANFORTH: Je désire poser trois ou quatre questions à M. Voss. Des témoins d'autres sociétés ont déclaré ici que, dans le cours normal de leurs affaires, elles vendent des machines que d'ordinaire elles ne fabriquent pas, parce qu'elles doivent maintenir un assortiment complet de machines; ainsi, elles ont en stock des machines fabriquées par d'autres sociétés. Est-il vrai que l'*International Harvester* ne vend que les machines qu'elle fabrique, ou en vend-elle qui ont été fabriquées par d'autres sociétés?

M. VOSS: Nous vendons certaines machines qui ont été fabriquées par d'autres sociétés.

M. DANFORTH: Je ne demande pas de précisions, je veux simplement savoir de façon générale.

M. VOSS: Je répondrai que nous achetons des machines de l'extérieur, surtout s'il s'agit de machines dont le volume de production est peu élevé et pour lesquelles un petit fabricant n'aurait une aussi grande demande que nous, et qui pourrait les fabriquer plus facilement que nous ne le pourrions.

M. DANFORTH: Ces machines portent-elle l'étiquette de l'*International* qui est bien connue, ou l'étiquette du fabricant?

M. VOSS: Elles portent notre étiquette, si elles sont fabriquées d'après notre modèle; mais elles porteront l'étiquette de cette société, si elles sont fabriquées d'après son modèle.

M. DANFORTH: Faites-vous du travail pour le compte d'autres sociétés à titre de sous-traitant?

M. VOSS: Oui, mais pas autant au Canada en ce moment que nous le ferions d'ordinaire, parce que nous avons un excédent de capacité de production et nous en gardons autant que possible dans nos propres établissements.

M. DANFORTH: Notre Comité est fort intéressé au point de vue du fabricant. Cependant, de temps à autre nous entendons dire que l'industrie des machines agricoles tend à former une coalition et qu'il existe un organisme de fixation des prix. D'autre part, vous avez déclaré qu'à cause de la concurrence vous ne pensez pas que la chose soit possible. Je le reconnais jusqu'à un certain point; mais puis-je vous poser une question à ce sujet? Si vous mettez sur le marché un produit à un prix plus élevé que celui d'autres sociétés, je puis comprendre que vous baissiez votre prix de manière à pouvoir faire face à la concurrence. Je comprendrais que vous le fassiez.

M. VOSS: Oui.

M. DANFORTH: Mais je ne peux pas comprendre que, tous les ans, les fabricants de machines agricoles annoncent de nouveaux prix, longtemps avant que les machines fassent leur apparition sur le marché. Ces dernières années, il y a eu des augmentations dans tous les cas, et je ne peux pas comprendre